

Conseil. Les budgets 2018 sont votés

Le conseil municipal, réuni jeudi, a débuté par l'affectation du résultat du compte administratif 2017 de 205.702,13 €. 190.000 € seront versés en réserve d'investissement et 15.702,13 € en fonctionnement.

Impôts. Les taux d'imposition 2018 ont été votés par les élus après le rappel par le maire du cadre de neutralisation fiscale qui vise sur trois ans à une unification des taux d'imposition dans l'intercommunalité, sans répercussion fiscale sur les contribuables. Les taux proposés ont été acceptés par les élus. L'opposition s'est abstenue. Olivier Boixière a justifié son abstention en précisant qu'il n'y avait pas de neutralité fiscale annoncée. Les taux sont les suivants : taxe d'habitation 14,77 % (15,32 %), taxe foncière bâti 19,17 % (19,81 %), taxe foncière non bâti 73,16 % (75,88 %), soit un produit fiscal

attendu de 362.574 €.

Les investissements programmés.

Le budget communal 2018 a été voté à l'unanimité. Il s'élève à 1.586.000 € soit en fonctionnement 1.010.000 € et en investissement 576.000 €. 333.000 € ont été budgétés en investissement en tenant compte des restes à réaliser 2017 et des nouveaux investissements : 215.695 € à l'aménagement du cimetière, 20.541 € à l'éclairage public, 101.500 € pour les travaux de voirie (2017 et 2018), 39.000 € pour la toiture de la cantine, 10.000 € pour l'acquisition de matériels divers, 10.000 € pour les travaux dans la salle polyvalente, 10.000 € pour l'acquisition de jeux extérieurs, 10.786 € pour l'aménagement de la rue du Chêne-des-Forts et La Gouhardière et 4.000 € pour l'achat d'un véhicule.

Faible endettement. La dette communale s'élève à 106.908 €, soit 117 € par habitant. Pascal Perrin a souligné le faible endettement de la commune en comparant, par rapport à la strate démographique, les montants départementaux (674 €/habitant), régionaux (645 €/habitant) et nationaux (591 €/habitant). Olivier Boixière fait part de son inquiétude pour l'avenir « Une partie des recettes dépend de la Dotation de solidarité rurale, qu'en sera-t-il le jour où elle disparaîtra ? On aura du mal à équilibrer le budget. Il y a danger. La même chose pour la Dotation nationale de péréquation. Aujourd'hui, personne n'est capable d'expliquer comment cela marche. J'aimerais que Dinan Agglomération aide les petites communes rurales à comprendre et à se projeter dans l'avenir. C'est aussi son rôle. »